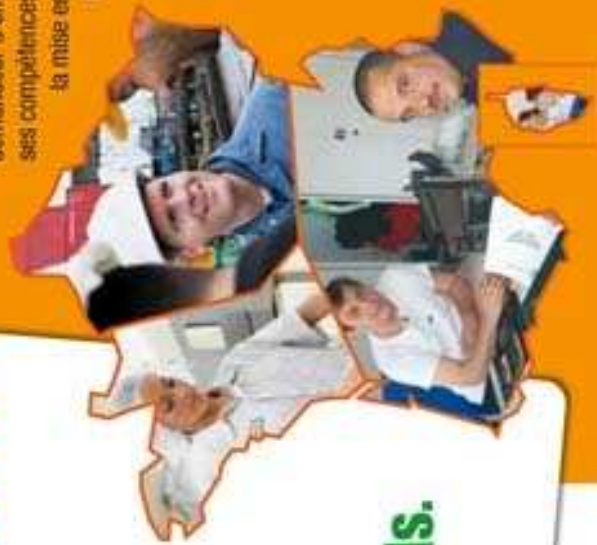


La CFDT obtient des résultats partout... Dans les entreprises, les régions, et les secteurs professionnels.




En Franche-Comté, 10 000 salariés formés

Le dispositif expérimental monté par les partenaires sociaux, la Région et l'Etat offre aux PME de la sous-traitance automobile les moyens de former leurs salariés en période de baisse d'activité. 57 entreprises bénéficient d'ores et déjà de cet accord qui permet à 10 000 salariés de se former.



Chez SAH Leduc, 282 salariés peu qualifiés partent en formation qualifiante

La crise n'a pas épargné SAH Leduc, concepteur et fabricant de véris hydrauliques en Loire-Atlantique. Pour pallier au chômage partiel (une semaine sur deux en moyenne), 282 salariés peu qualifiés, sur un total de 385 salariés au total, suivent de juillet à novembre 2009 une formation qualifiante d'une durée de 20 jours, salaire intégralement pris en charge. « Nous avons voulu que ce ne soit pas une formation interne à l'entreprise, mais reconnue dans la branche, explique le délégué syndical CFDT, ça nous donnera un plus pour aller travailler ailleurs s'il le faut ».

Ce que nous voulons

La CFDT revendique un plan ambitieux qui offre à chacun une solution pour préparer la sortie de crise : chaque salarié, chaque demandeur d'emploi doit pouvoir profiter de la période pour développer ses compétences. Dans les entreprises, les équipes CFDT agissent pour la mise en place effective de tous les dispositifs (chômage partiel, formation, ...) en les adaptant à la situation concrète des salariés. Mais les demandeurs d'emplois les plus en difficulté, notamment les jeunes sans qualification, ne doivent pas devenir les oubliés de la crise.

La CFDT veut un développement économique durable, plus juste et plus solidaire, la réduction des inégalités et une autre répartition des richesses dans les entreprises et dans la société. La crise est le résultat de dysfonctionnements graves dans notre système économique, qui doivent disparaître. Les salariés, via leur organisation syndicale, doivent pouvoir débattre des choix stratégiques et des modes de rémunération de leur entreprise. L'Etat doit revoir sa politique fiscale pour refaire de l'impôt un outil de réduction des inégalités et de redistribution des richesses.



Etude notariale de Larche, les salariées CFDT choisissent le chômage partiel pour sauver l'emploi de 2 collègues

La suppression des droits de succession et la crise de l'immobilier ont réduit l'activité notariale de 20 %. L'ensemble de la profession a ainsi perdu près de 5 000 emplois par non-remplacement et 1 300 licenciements économiques.

A Larche (Dordogne), dans une étude de 12 salariées, presque toutes syndiquées CFDT, deux sont menacées de licenciement. Les autres choisissent alors de recourir au chômage partiel (de 35 heures par semaine, elles passent à 26 heures et perdent en moyenne 200 euros de salaire) afin que leurs deux collègues ne soient pas licenciées.

